

Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 24/06/25

BLAGNAC, le 30/06/2025

État des effectifs au 31/05/2025 :

DAS : 1525 & 105,32 intérim
IBERICA : 237
GMBH (Allemagne) : 109
Ylipson : 45
Canada : 1
Chine : 6
AUSGAEL (USA Seattle) : 3
USA Mobile : 2

Réorganisation direction opérationnelle :

Une réorganisation de la direction des opérations est actuellement à l'étude.
Nous avons demandé que le nouvel organigramme soit transmis aux élus CSE dès que cette réorganisation sera finalisée.

Complément d'information rémunération :

Conformément à l'accord organisations particulières du travail, **négocié et signé par FO DAS.**

- Si vous débutez **régulièrement** votre activité avant 6h du matin ou la terminez **régulièrement** après 21h, l'ensemble des heures effectuées lors de cette vacation sont majorés de 25 % sur la base de votre salaire brut de base.
- En cas de travail **ponctuel** avant 6h ou après 21h, chaque heure travaillée entre 21h et 6h est majorée de 50 % sur le taux horaire de votre salaire brut de base.

Nous rappelons que ces majorations sont plus avantageuses que celles prévues par la convention collective.

Opportunités de nouvelles prestations :

Notre société a répondu à plusieurs appels d'offres, principalement dans les métiers de la production. Parmi eux, un contrat important concernant l'aménagement cabine de la FAL A350, ainsi que le projet "Octopus", regroupant Flight Line et Delivery Center A330/A350, qui pourraient potentiellement être contractualisés dès cet été et démarrer d'ici la fin de l'année.

L'équipe RH participe à de nombreux événements de recrutement, tels que des forums emploi ou des afterworks.

La prime de cooptation est toujours en vigueur, avec une revalorisation spécifique pour les inspecteurs qualité.

-> CV à envoyer à :

cooptation-aero@derichebourg-multiservices.com

Un job dating pourrait également être organisé dans les mois à venir.

Prévention forte chaleur :

Plusieurs mesures ont été mises en place, notamment des pauses régulières lorsque l'activité le permet, ainsi que l'accès à de l'eau fraîche.

Des T-shirts respirant sont également mis à disposition des salariés qui en font la demande.

Une communication du service HSE sera prochainement adressée aux managers.

En 2025, j'adhère à FO DAS



SCANNEZ MOI
Pour adhérer



Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 24/06/25

Voyage Puy du fou :

Lorsque la CFE CGC a proposé ce voyage, nous avons très rapidement signalé que son coût serait trop élevé pour les salariés de Toulouse et Marignane.

Par exemple :

- ➔ Pour un salarié de Toulouse accompagné de sa conjointe et de leurs deux enfants de plus de 12 ans, le montant à régler par le salarié s'élevait à **1 445,50 €**.
- ➔ Pour un salarié de Marignane dans la même situation familiale, cela représentait **2 258 €**.

Ces sommes restent particulièrement élevées pour **un simple week-end de deux jours**.

Sans surprise, et comme nous l'avions indiqué en amont, **aucun salarié de Toulouse ou de Marignane ne participera à ce voyage.**

Nous avons également souligné une inégalité de traitement : les salariés bénéficiant d'une chambre individuelle reçoivent une participation plus importante du CSE, liée au tarif plus élevé de ce type d'hébergement.

Il est regrettable que la CFE CGC n'ait pas été en mesure de nous communiquer le montant précis de cette participation supplémentaire du CSE pour les chambres single.

D'après nos estimations, ce montant serait de **630 € payé en plus par le CSE par chambres single**.

Nos propositions :

- ➔ L'acompte déjà versé par le CSE au prestataire du voyage s'est avéré supérieur au montant final à régler. Nous proposons de demander un remboursement direct de la différence, plutôt qu'un avoir, pour ne pas être contraints de refaire un voyage avec ce prestataire. **Ce remboursement permettrait de réaffecter cette somme au bénéfice de l'ensemble des salariés.**
- ➔ Étant donné le faible engouement des salariés pour cette sortie et les dépenses nettement inférieures au budget initial, nous proposons de réaffecter le solde disponible à **l'augmentation du montant des cartes cadeaux de Noël de fin d'année.**

Nous espérons que nos propositions seront entendues..

Chèques vacances :

Les chèques vacances commandés au CSE sous format papier présentent une erreur d'impression dans l'association des noms, prénoms et adresses.

Nous émettons des doutes sérieux sur l'origine de cette faute, il nous semble peu probable qu'elle provienne de l'ANCV comme cela a pourtant été affirmé, c'est pourquoi nous avons demandé, à ce que l'on nous fournisse les échanges de mails entre le CSE et l'ANCV.

Demande restée sans réponse de la CFE CGC..

